

# Jean-Claude Giret jette l'éponge

**PONCHON** Ne souhaitant pas se contenter de faire de la figuration après une défaite difficile à digérer en mars dernier, Jean-Claude Giret et Gérard Soufflet ont démissionné.

**L**e 15 mars dernier, les Ponchonnoises et Ponchonnoises n'ont pas souhaité donner la majorité aux candidats de la liste emmenée par Jean-Claude Giret "Préparer Ponchon de demain". Avec seulement 9 voix de différence, ils se retrouvent à trois élus. Après contestation, le tribunal administratif d'Amiens a validé ce résultat le 2 septembre dernier. Le docteur J.C Giret s'est exprimé sur le sujet : « *il faut digérer une défaite par 9 voix seulement et ce n'est pas facile quand, comme moi, on aime sa commune et qu'on la voit s'endormir au gré des années. Oui, la défaite est lourde à digérer mais puisque la majorité semble se satisfaire de l'état dans lequel sombre Ponchon, à quoi bon se battre, informer, proposer d'autres perspectives* ».

Dans sa vision du conseil municipal, qui devrait être comparable à un orchestre, avec un chef et des musiciens jouant chacun leur partition pour créer un ensemble harmonieux, il considère qu'être élu signifie représenter et travailler en équipe pour le bien de la commune. Or, il estime que lui-même et ses colistiers élus sont réduits à

## La réponse du maire Robert Joyot : «une péripétie normale»

Interrogé sur le sujet, le maire Robert Joyot n'y voit qu'une péripétie normale dans un conseil municipal. À son avis, Jean-Claude Giret n'a pas bien assimilé le fait que les minorités ne peuvent jouer le même rôle que les majorités dans les débats démocratiques.

un simple rôle d'enregistrement de décisions prises par un maire autoritaire et son « *quarтерon* » d'adjoints. « *Alors, ajoute-t-il, patienter et attendre une prochaine échéance électorale (2026) ? Nous ne pouvons nous résoudre à être dans un conseil municipal pendant 6 ans supplémentaires pour n'y faire que de la figuration. Nous n'avons rien à faire dans une opposition qui ne sert pas à grand-chose sauf à dénoncer les dysfonctionnements...* ». Pour les municipales de 2026, J-C Giret met également en avant son âge qui ne plaide pas en sa faveur. « *Moi-même et Mr Soufflet aurons 75 et 76 ans, nous serons trop vieux pour prendre les rênes de la commune et s'engager sur 6 ans, soyons raisonnables, il faut savoir s'effacer et passer le relais aux plus jeunes, explique l'élu. La sagesse veut qu'aujourd'hui, nous présentions notre démission, pour faire place aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> de notre liste, plus jeunes que nous, pour leur permettre 6 années de travail et d'écoute, afin de s'aguerrir et d'envisager sereinement et efficacement l'avenir de notre commune, il y va de l'intérêt de celle-ci* ». Ce sont donc Myriam Ledoux et Olivier Wouters qui viendront rejoindre Nancy Suze au sein de l'opposition municipale.



JC Giret (photo du haut) et M Soufflet ont démissionné. Ils sont remplacés par Mme Ledoux et Mr Wouters qui rejoignent Nancy Suze dans l'opposi-